

27 septembre 2017

Matinale Cohen & Gresser

Réforme du droit du travail : décryptage des ordonnances Macron

Les cinq ordonnances portant réforme du Code du travail, signées vendredi 22 septembre dernier par le Président de la République, ont été publiées samedi 23 septembre au Journal officiel.

Certaines mesures prévues par ces ordonnances sont d'application immédiate, telles que le barème des indemnités prud'homales ou la réforme du télétravail, tandis que d'autres, comme la fusion des instances représentatives du personnel, nécessitent des décrets d'application. Selon le gouvernement, une vingtaine de décrets est attendue d'ici le 31 décembre 2017. Les ordonnances devront toutefois, pour être pérennisées, être ratifiées par l'Assemblée nationale.

Nous vous proposons, lors de cette matinale, de faire le point sur ces ordonnances et, plus particulièrement, de :

- décrypter et analyser les mesures phares de la réforme,
- identifier les impacts sur les pratiques existantes,
- bénéficier de conseils opérationnels pour se mettre en conformité.

Intervenants :



Angéline Duffour
Avocat Associé
+33 1 53 53 45 05

aduffour@cohengresser.com



Anna Milleret-Godet
Avocat Counsel
+33 1 53 53 44 99

amilleretgodet@cohengresser.com

Date

Mardi 17 octobre 2017

Heure

8h30 -10h30

Adresse

30, rue La Boétie
75008 Paris
[Plan d'accès](#)

Contact

RSVP par email à Sophia Payol

Spayol@cohengresser.com

Nombre de places limité

A propos de Cohen & Gresser :

Cohen & Gresser est un cabinet d'avocats international basé à New York, Paris, Séoul et Washington DC. Fondé en 2002, le cabinet connaît une forte croissance et compte aujourd'hui environ soixante-dix avocats. A Paris, le cabinet intervient en droit social, fusions & acquisitions, marchés financiers, white collar defense, droit fiscal et nouvelles technologies.

New York | Paris | Séoul | Washington DC

www.cohengresser.com
info@cohengresser.com
+33 1 53 53 45 00



View C&G's Profile